Le Serrissien

N° 124
JANVIER
2024

www.serris.fr

Les Droits de l'Enfant à l'honneur

/ ZAPPING
- NOËL À SERRIS

/ COUP D'ŒIL
- LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE

P. 4
ZAPPING
En bref et en images
Noël à Serris

P. 10
COUP D'ŒIL
Le recensement 2024, un geste utile à tous !
Inauguration du mur d'escalade Manu Cornu
Serris labellisé ville active et sportive 2 lauriers
Planète Sport, le sport pour tous !
Les délégués de classe à l'honneur
Serris vous aide à passer votre BAFA
Réunion de rentrée Mairie-Éducation nationale
Cérémonie des mentions très bien
Ça s'est passé à la Ferme des Communes

P. 18
RENCONTRE
Le Petit Nautilus

P. 20
DOSSIER
Harcèlement scolaire, violences contre les femmes, Droits de l'enfant… Serris se mobilise

P. 28
ÉCONOMIE
Une première pour Lidl à Serris !
Jules et valentin

P. 30
CADRE DE VIE
Extension du bassin d'eaux pluviales N° 5
Travaux

P. 32
DÉMOCRATIE
Une visite citoyenne et éducative
Bienvenue aux nouveaux Serrissiens
Expression politique

P. 36
À L'AFFICHE

Suivez-nous

Sur www.**serris.fr**

sur notre **page Facebook officielle** **VilleDeSerris**

En vous inscrivant sur la **newsletter** depuis www.serris.fr

VILLE DE SERRIS

2, Place Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706
Marne la Vallée
CEDEX 4
Tél. 01 60 43 52 00
Fax : 01 60 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00
Du mardi au vendredi : 9 h 00-12 h 00 et 14 h 00-18 h 00
Samedi : 9 h 00-12 h 00

ÉDITO

Chers Serrissiens, Chères Serrissiennes,

Je suis ravi de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui débute. Puissent ces jours à venir être remplis de réussite, de bonheur et de moments mémorables pour chacun d'entre vous.

Les fêtes de fin d'année qui viennent de s'achever ont été l'occasion, une fois de plus, de célébrer la magie de Noël dans notre belle commune. La neuvième édition des illuminations de Noël et son majestueux feu d'artifice ont fait briller nos rues et la place de l'Hôtel de Ville, créant une ambiance chaleureuse et féerique qui a su rassembler petits et grands. Ces moments festifs renforcent le lien qui nous unit et je tiens à remercier chaleureusement tous les habitants venus nombreux et qui font de cet événement un succès année après année.

« Cette année qui s'annonce offre de nouvelles perspectives et défis. Ensemble, nous continuerons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, où chaque habitant peut s'épanouir. »

Nos aînés aussi étaient à l'honneur ! Nous avons eu le plaisir d'organiser des animations dédiées à nos seniors témoignant ainsi de notre respect et de notre gratitude envers leur contribution à notre ville. Leurs sourires et leur participation active ont été le plus beau des remerciements.

Notre commune s'est également mobilisée sur des thématiques plus sensibles et qui peuvent nous toucher toutes et tous. La lutte contre les violences faites aux femmes et le harcèlement scolaire demeurent des priorités pour nous tous. Nous sommes investis dans ces combats essentiels, avec la ferme volonté de faire évoluer les mentalités et de garantir un environnement sûr pour chacun tout en accompagnant au mieux celles et ceux qui en sont victimes. De même, notre semaine dédiée à la sensibilisation aux droits de l'enfant a été un succès. Éduquer, informer et soutenir nos plus jeunes est un devoir collectif et nous continuerons d'œuvrer en ce sens.

Il est également important de souligner la visite significative du ministre du logement dans notre commune. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les défis de notre ville liés à la prolifération des locations touristiques. Nous continuerons de travailler en collaboration avec les autorités pour trouver des solutions pérennes et équilibrées.

Cette année qui s'annonce offre de nouvelles perspectives et défis. Ensemble, nous continuerons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, où chaque habitant peut s'épanouir.

Je vous souhaite une excellente année 2024.

Philippe DESCROUET
Maire de Serris
Président de Val d'Europe agglomération

LES SERRISSIENS ONT LA PAROLE

Samedi 30 septembre, les habitants de Serris étaient conviés à la seconde réunion publique de l'année « Les Serrissiens ont la parole » Ils ont pu ainsi échanger avec Philippe DESCROUET, Maire de Serris et les élus de la commune sur les sujets liés à la vie de quartier : cadre de vie, travaux, aménagement, sécurité etc.

UNE BIEN BELLE SEMAINE BLEUE

Du 1er au 7 octobre, comme tous les ans, la ville de Serris a proposé aux aînés des activités gratuites dans le cadre de la Semaine bleue : sophrologie, art floral, cueillette, photographie de la nature, pique-nique automnal, réalisation d'un arbre généalogique, atelier culinaire, pièce de théâtre Au scalpel… autant d'activités variées et conviviales sur le thème de la nature. Le vendredi, les aînés étaient également invités à une sortie culturelle à Melun pour découvrir le musée de la Gendarmerie et la fabrique des macarons de Réau.

SOIRÉE HALLOWEEN

La première édition de la soirée Halloween du 31 octobre organisée par le Comité des Fêtes Serris avec le soutien de la Ville a accueilli de très nombrerux visiteurs. La Ferme des Communes s'était parée de ses plus beaux décors pour se transformer en véritable maison hantée pour le plaisir des enfants… et même des plus grands. De nombreuses activités ont fait frissonner la soirée : maquillage, maison hantée, atelier dessins, concours de la plus belle citrouille et du plus beau costume, quiz, DJ… et bien d'autres encore.

QUI A RETOURNÉ À SERRIS ?

Le jeudi 19 octobre, Kad MERAD et Olivier BAROUX étaient de retour pour un tournage à Serris pour la série *Pamela Rose*, la suite des longs métrages *Mais qui a tué Pamela Rose ?* (2003) et, *Mais qui a re-tué Pamela Rose ?* (2012). Les rues de Serris et le parking de l'Hôtel de ville ont accueilli les deux acteurs et la célèbre Fuego pour des images de la bande-annonce et du teaser. La série est diffusée depuis le 20 novembre sur Canal+

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre, la Ville de Serris commémorait l'Armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en deux temps : tout d'abord au Monument aux Morts puis devant la Plaque du Souvenir à l'Hôtel de Ville.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Le 15 novembre dernier, Philippe DESCROUET Maire de Serris et de nombreux élus ont procédé à la remise des médailles d'honneur du travail.

Lors de cette cérémonie conviviale, 22 Serrissiens ont reçu la médaille du travail, dont 2 Adjoints au Maire : Henri PEREZ et Noura BELLILI.
Les récipiendaires ont reçu leur médaille, leur diplôme ainsi que des cadeaux offerts par la Municipalité. Félicitations à tous.

UN WEEK-END GOURMAND À SERRIS

Fin novembre, la Ferme des Communes a vibré au rythme des saveurs et des découvertes gourmandes lors du 5e Marché des Producteurs organisé par l'Association Vins et Gastronomie de France, en partenariat avec la Ville de Serris.

Une belle vitrine des richesses viticoles et culinaires de nos régions.

Plus de photos
www.serris.fr
Ville. de. Serris

COLIS DES AÎNÉS

Comme tous les ans, les aînés de la commune étaient conviés à venir chercher leur coffret dégustation offert par la commune.

Tout au long de l'après-midi, les élus de la ville se sont relayés pour remettre aux seniors ce colis gourmand tant apprécié.

PLUS DE 300 AÎNÉS AU REPAS DE FIN D'ANNÉE

Plus de 300 seniors se sont réunis pour partager le traditionnel déjeuner spectacle festif de fin d'année en compagnie des élus de la commune et de l'actrice Danièle EVENOU, venue apporter sa touche d'humour et sa bonne humeur. L'atmosphère était empreinte de chaleur et de générosité, à l'image de l'esprit des fêtes de fin d'année.

DES CHOCOLATS POUR NOS SENIORS

Le lundi 11 décembre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller municipal délégué aux seniors, se sont rendus aux Berges du Danube pour remettre une boîte de chocolats à chaque résident, dont deux âgés de 100 ans et plus ! Parce qu'a Serris, la gourmandise n'a pas d'âge !

LE MINISTRE DU LOGEMENT AU VAL D'EUROPE

Patrice VERGRIETE, Ministre délégué chargé du Logement s'est rendu à Serris pour aborder le sujet des meublés de tourisme. Après que Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, ait présenté notre territoire et les problématiques liées au meublés de tourisme, la délégation, composée notamment des parlementaires du territoire et des maires du Val d'Europe a visité une copropriété fortement impactée par les locations saisonnières et échangé avec les membres du syndic. Une proposition de loi est à l'étude pour donner aux élus des outils qui devraient faciliter la régulation des futurs meublés touristiques.

APRÈS-MIDI JEUX

De très nombreux participants sont venus à l'après-midi jeux au gymnase Éric Tabarly pour profiter gratuitement des structures gonflables, des espaces dédiés aux 0-3 ans et de la présence du Père Noël. Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation et de nombreux élus ont eu le plaisir de récompenser les vainqueurs du concours du « plus beau sapin ». L'après-midi s'est conclue par une tombola de jouets organisée gratuitement par la Ville.

Noël à Serris

Vendredi 1er décembre, Serris s'est transformé en un véritable royaume de lumière grâce au lancement des illuminations de Noël !

Philippe DESCROUET, Maire de Serris, aux côtés de Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation, les membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes et le Père Noël ont appuyé sur le bouton magique qui a illuminé toute la ville.

Cette année encore, le ciel s'est paré de couleurs éclatantes grâce au tant attendu feu d'artifice, qui marque le début des festivités de fin d'année. Les enfants et leurs parents ont ensuite eu l'occasion de prendre des photos avec le Père Noël à l'Hôtel de Ville.

La chorale Les Enchanteurs, les déambulations lumineuses, l'arrivée festive du Père Noël, les délices du Comité des Fêtes et les douceurs chocolatées offertes par la Ville ont émerveillé les très nombreux Serrissiens présents.

Un grand merci à nos partenaires qui permettent d'organiser cet événement à moindre coût pour la ville : le centre commercial Val d'Europe, Sea Life, Adagio, Hôtel l'Elysée Val d'Europe, La Vallée Des Vins, Le Giro D'Italia, Chez Milen, Maison Marteau, Serris Café.

Plus de photos sur
www.serris.fr
ou en scannant
le QR code

Serris

Le recensement 2024, un geste utile à tous !

Le recensement de la population de Serris aura lieu du 18 janvier au 24 février 2024. Votre participation au recensement est essentielle pour calculer la population légale, les caractéristiques de la population et pour que la contribution de l'État au budget des communes soit la plus adaptée possible.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.** Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public. **En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !**

QUESTIONS SUR LE RECENSEMENT

Où êtes-vous recensés ?

- **Vous êtes recensés dans votre résidence principale,** le logement que vous occupez quotidiennement
- **Les étudiants** sont recensés là où ils vivent pour leurs études et où passent le plus de temps
- **Les étrangers** sont recensés dans leur résidence en France s'ils sont sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.
- **Les personnes habitants dans un logement communautaire (maison de retraite, internat, cité universitaire…)** sont recensées par un enquêteur de l'Insee.

Quand êtes-vous recensés ?

- Le recensement pour les communes de moins de 10 000 habitants comme Serris a lieu tous les 5 ans.
- Pour les communes de plus de 10 000 habitants (comme devrait l'être Serris après ce recensement), le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8 % des logements.

PLUS D'INFOS

www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT, PAR INTERNET, C'EST PLUS PRATIQUE :

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite récupérer les questionnaires à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Accéder au questionnaire en ligne

- Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr
- Cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».
- Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles.
- Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

POURQUOI ME POSE-T-ON DES QUESTIONS SUR…

- **Mon logement ?**
  Année de construction, surface, etc.
  Connaître votre type d'habitation, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- **Mon travail ?**
  Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
  Connaître votre situation professionnelle permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- **Mon foyer ?**
  Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- **Mes habitudes de vie ?**
  Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
  Connaître vos habitudes de vie permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- **Mes données personnelles ?**
  Nom, prénom, etc.
  vos données personnelles sont recueillies afin de ne pas vous compter plusieurs fois. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

Inauguration du mur d'escalade Manu Cornu

Samedi 16 décembre, le nouveau mur d'escalade du gymnase Éric Tabarly a été inauguré. Il portera le nom de Manu CORNU, athlète multiple médaillé aux championnats du monde d'escalade.

Samedi 16 décembre, Philippe DESCROUET Maire de Serris, Patricia LEMOINE, Députée de Seine-et-Marne, Luc CHEVALIER, 1er Adjoint au Maire, Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports, Françoise SCHMIT, Maire de Montry, Sébastien DUTOIT, président de l'association Rocher d'Escalade du Val d'Europe (REVE) et Manu CORNU, multiple médaillé aux championnats du monde d'escalade ont inauguré le nouveau mur d'escalade du gymnase Éric Tabarly, Cet équipement sportif, qui a coûté plus de 100 000 euros, présente une structure de 200 m² plus moderne et permet l'ouverture de voies supplémentaires plus ludiques et attractives. Manu CORNU, vice champion du monde du combiné aux Championnats du monde d'escalade a accepté de donner son nom à cette nouvelle structure de grimpe comme le rappelle la plaque dévoilée par les officiels lors de cette inauguration.

Une initiation escalade a été organisée l'après-midi afin que tous puissent découvrir ce nouveau mur dont l'installation des prises a été effectuée par l'association REVE.

Dans le cadre de la solidarité entre communes du Val d'Europe, l'ancien mur d'escalade a été offert à la ville de Montry.

Serris labellisé
Ville active et sportive 2 lauriers

La commune de Serris a obtenu le label Ville active et Sportive 2 lauriers qui récompense la politique sportive menée par la Ville et les associations

Cette distinction récompense une politique sportive innovante, une offre d'activités physiques et sportives diversifiée et une gestion d'un parc d'équipements sportifs. Notre commune de près de 10 000 habitants fait désormais parti des 688 villes labellisées en France et obtient le même niveau que des villes plus importantes comme Rouen, Montauban, Pantin, Tourcoing ou Sète.

Ce label, créé en 2017 a pour objectif de récompenser et valoriser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur un territoire, sous toutes ses formes, accessibles au plus grand nombre et tout au long de la vie. Serris avait déjà obtenu en 2014 le label ville ludique et sportive qui a été remplacé par ce nouveau label.

Cette distinction apporte une reconnaissance au travail des élus et des équipes municipales mais aussi des actions des bénévoles et éducateurs des associations sportives qui œuvrent quotidiennement au service des Serrissiens.

LA POLITIQUE SPORTIVE DE SERRIS EN CHIFFRES...

18
ASSOCIATIONS SPORTIVES

138 €
DE DÉPENSE PAR AN PAR HABITANT POUR LE SPORT À SERRIS

2,7 %
DU BUDGET DE LA COMMUNE CONSACRÉS AU SPORT EN 2023

503 000 €
DU BUDGET 2023 CONSACRÉS AU SPORT

3 775
LICENCIÉS EN 2022-2023 DONT 2 455 DE MOINS DE 18 ANS

DONT
160 000 €
DÉDIÉS AUX SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Planète Sport : le sport pour tous !

Afin d'enrichir l'offre existante de Planète Sport, la Ville de Serris a lancé deux nouveaux créneaux : Planète Sport Pré-Ados et Planète Sport Adultes Jeux de ballon.

École multisport Planète Sport

Pour les enfants en école maternelle
- Samedi, 9 h 30-10 h 15 : petite section et leurs parents
- 10 h 30-11 h 30 : moyenne section
- 11 h 30-12 h 30 : grande section

Pour les enfants en école élémentaire
- Lundi, mardi jeudi et vendredi, 16 h 30 - 18 h 00 (un jour par école)
- Tarif en fonction du quotient familial

Planète Sport Pré-ados

Pour les 11 - 13 ans
(collégiens Serrissiens de la 6e et de la 5e)
- Le jeudi, 17 h 15 - 18 h 15
- À partir de 12,23 € par an

Planète Sport Adultes

Pour les 16 ans et plus
- Fitness 1 : mardi, 19 h 00 - 20 h 15
- Fitness 2 : vendredi, 19 h 00 - 20 h 15
- Jeux de ballon : vendredi, 19 h 00 - 20 h 15
- 40 € par an par créneau

Planète Sport Aînés/Santé

Pour les aînés
Pour les personnes en situation de rémission du cancer
- Sports collectifs et individuels : lundi, 9 h 15 - 10 h 15
- Fitness, gym douce, step... : jeudi, 9 h 15 - 10 h 15
- 40 € par an par créneau

Les délégués de classe **à l'honneur**

Comme tous les ans, les délégués de classe du collège Madeleine Renaud et du lycée Émilie du Châtelet ont été invités par la Ville à une réception en leur honneur. Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Henri PEREZ, son adjoint délégué à la Jeunesse et aux sports, ont remercié les délégués de classe pour leur engagement citoyen et le soutien qu'ils apportent à leurs camarades. Le Maire de Serris a également rappelé leur importance dans la lutte quotidienne contre le harcèlement scolaire. Des délégués du collège et du lycée ont ensuite pris la parole.

Les délégués de classe du collège Madeleine Renaud ont ensuite participé à une formation, animée par la ville de Serris et Mme MENVIELLE, CPE. Cette session a été l'occasion pour les délégués d'explorer pleinement leur rôle crucial au sein du collège autour de différents ateliers. À cette occasion, Henri PEREZ est venu remettre le livret du délégué de classe élaboré par la Ville de Serris et le collège. Il a également partagé des conseils pratiques pour être un délégué de classe exemplaire lors d'un discours inspirant.

Serris vous aide à **passer votre BAFA**

Vous souhaitez devenir animateur ? La ville de Serris vous propose un stage BAFA, formation générale, en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de Seine et Marne pour les 16-25 ans :

Du samedi 17 février au samedi 24 février 2024 (dimanche inclus), de 9 h 00 à 18 h 00 pendant toute la durée de la formation.

Formation de 8 jours en continu, en externat. La participation au repas du midi est obligatoire.

- **Tarif privilégié pour les Serrrissiens : 162,50 €**
  (ce tarif correspond à 50 % du tarif de la formation, la moitié de la formation étant prise en charge par la ville)
- Tarif non Serrissien : 325 €.

Fiches de présentation du BAFA et du stage proposés par la Ville et dossier d'inscription **disponible sur serris.fr**

Dossier complet à rendre avant le 29 janvier 2024 (du lundi au vendredi) auprès du Service Jeunesse, Sport et Vie Associative. Merci de prendre RDV au 01 60 43 52 00 ou par mail sur jeunesse.sport@serris.fr

Priorité aux Serrissiens. Les demandes extérieures recevront une réponse le 1er février.

Stage pratique (sous réserve d'obtention de la formation générale) : possibilité d'effectuer votre stage dans un des centres de loisirs de la ville (attention places limitées à deux stagiaires au maximum par vacances).

Réunion de rentrée **Mairie-Éducation nationale**

Le mardi 10 octobre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération et Noura BELLILI, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires et à l'Enfance, avaient convié les directeurs des écoles primaires de Serris et l'Inspection de l'éducation nationale du Val d'Europe à une réunion de rentrée.

Organisée par le Service Enfance et Affaires Scolaires, elle fut l'occasion d'échanger sur différents sujets comme le Projet éducatif de territoire ou la lutte contre le harcèlement scolaire.

Différents services de la Ville intervenant dans les écoles étaient également présents pour échanger avec le corps enseignant et fluidifier ainsi, si besoin, l'organisation commune de travail.

Une réunion conviviale entre tous les acteurs qui partagent l'objectif d'aider les enfants à bien grandir dans notre commune.

Cérémonie des **mentions très bien**

Vendredi 13 octobre, la ville de Serris organisait la traditionnelle cérémonie de récompenses des jeunes diplômés ayant obtenu la mention très bien au brevet ou au baccalauréat.

Philippe DESCROUET Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, et Henri PEREZ, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et aux Sports, accompagnés de nombreux élus, ont rappelé que l'objectif de cette cérémonie est de mettre à l'honneur le travail et l'investissement des élèves, mais aussi de saluer le rôle de leurs parents et de leurs enseignants dans leur réussite. Près de 40 collégiens et lycéens étaient présents cette année. Ils ont reçu symboliquement des cadeaux.

À l'occasion de cette cérémonie, une minute de silence a été respectée en hommage à Dominique Bernard, professeur de français, qui a été assassiné à Arras et des trois autres personnes blessées lors de cet attentat.

OUVERTURE DE SAISON 16 sept.

LA GRANDE SOPHIE 22 sept.

AU SCALPEL 7 oct.

Ça s'est passé à la

LA FERME DES COMMUNES

LAURA FELPIN 21 oct.

UN DINER D'ADIEU 4 nov.

FERME DES COMMUNES
8 boulevard Robert Thiboust
77700 Serris
www.fermedescommunes.fr
fermedescommunes

LA VIE EST UNE FÊTE 2 déc.

JOYEUX NOËL M. OURS 17 déc.

LES PROCHAINS SPECTACLES

Sam. 3 fév. 21 h 00
24 €/19 €

Sam. 2 mars 21 h 00
24 €/19 €

Sam. 16 mars 21 h 00
24 €/19 €

Sam. 30 mars 21 h 00
29 €/23 €

Sam. 27 avril 21 h 00
24 €/19 €

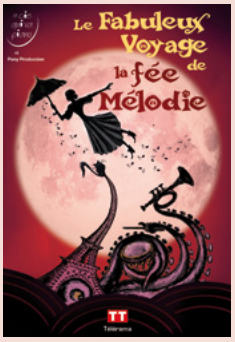

Dim. 5 mai 16 h 00
8 €/5 €

Billetterie : www.fermedescommunes.fr

FESTIVAL VAL DE RIRE SERRIS

17, 18 & 19 MAI 2024

JEANFI JANSSENS
Tombé du ciel
vendredi 17 mai 21 h 00
24 €/ 19 €

SELLIG
Épisode 6
Sam. 18 mai 21 h 00
24 € / 19 €

LAURA LAUNE
Glory Alleluia
Dim. 19 mai 21 h 00
COMPLET

BILLETTERIE

24 € le spectacle (tarif réduit : 19 €)

Billetterie : www.fermedescommunes.fr
ou directement via le QR Code ci-dessous

Le petit **Nautilus**

L'association de parents d'élèves Le petit Nautilus a été créée en octobre 2022 pour l'école maternelle Jules Verne puis l'école élémentaire. Présentation de cette association par Mme JOLY, Présidente de cette association dynamique.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Le petit Nautilus a été créé en octobre 2022 par l'ensemble des représentants d'élèves de l'école maternelle Jules Verne à la suite de leur élection. Tous les parents de l'école maternelle ont été invités à adhérer. Pour une première année, c'est un peu plus de 10 % des effectifs qui se sont inscrits.

Pourquoi avoir créé cette association ? Quel est son objectif ?

Depuis plus de six ans, plus aucune association de parents d'élèves n'existait sur l'école. Nous avons pensé qu'il était nécessaire de créer une structure qui permettrait d'organiser des évènements réunissant les familles et de récolter des fonds pour améliorer le confort des élèves, financer des sorties, acheter du matériel pédagogique, etc. Nous avons donc décidé de créer Le petit Nautilus, pour l'école maternelle en 2022 puis de l'étendre à l'école élémentaire cette année.

Quelles actions avez-vous déjà menées ?

Pour notre première année, nous avons organisé un marché de Noël avec une vente de gâteaux et une vente de livres jeunesse d'occasion. Le point d'orgue a été le retour de la kermesse de fin d'année dans la cour de l'école élémentaire Jules Verne. Elle a connu un immense succès auprès des familles, grâce au soutien de la ville de Serris, des équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire et des parents bénévoles qui se sont beaucoup investis. Cette année 2023-2024, nous avons mis en place un site internet pour faciliter les adhésions et les dons en ligne.

Mme JOLY, Présidente du petit Nautilus, entourée de Véronique HORTENSE, Adjointe au Maire et Francis ROBIN-LEROY, Conseiller municipal

Quels sont vos projets ?

Nous souhaitons poursuivre le développement de notre association en élargissant nos connexions avec les acteurs du Val d'Europe. Nous voulons travailler de concert avec les équipes pédagogiques des deux écoles pour réaliser notamment une kermesse de fin d'année sur des thématiques communes.

Nous aimerions également organiser plus d'événements à destination des parents pour renforcer les liens entre les familles, comme un rendez-vous mensuel autour d'un café, ou une session de marche hebdomadaire sur les sentiers des alentours.

Un dernier mot ?

Nous remercions tous ceux qui ont déjà apporté leur soutien à notre association et espérons de nombreux nouveaux adhérents cette année !

Nous sommes également en recherche permanente de bonnes idées et d'aide, n'hésitez pas à nous contacter.

LE PETIT NAUTILUS

E-Mail : nautilus77700@gmail.com

Site web : le-petit-nautilus-serris.s2.yapla.com/fr

Groupe Facebook : Le petit Nautilus

Harcèlement scolaire, violences contre les femmes, Droits de l'enfant...

Serris se mobilise

Ateliers autour de dix droits de l'enfant présentés aux élèves des écoles élémentaires de Serris par les animateurs des centres de loisirs

Philippe DESCROUET
Maire de Serris
Président
de Val d'Europe
agglomération

Ces derniers mois, la Ville de Serris a mis en place une série d'actions solidaires visant à sensibiliser, éduquer et mobiliser sur plusieurs problématiques sociales majeures : violences faites contre les femmes, cancer du sein, promotion des Droits de l'Enfant, harcèlement et pression scolaire, sensibilisation au handicap.

Octobre a ainsi été marqué par notre traditionnelle participation à l'événement national « Octobre Rose » à travers l'illumination de l'Hôtel de Ville et notre marche solidaire qui a permis de récolter 5 000 euros.

Le 22 novembre, avec Christelle PETIT, adjointe déléguée aux Droits des Femmes et de la Famille, nous avons organisé une soirée contre les violences faites aux femmes avec la pièce de théâtre *Les Maux bleus* suivie d'un temps d'échanges avec les comédiennes et des professionnels œuvrant contre ce fléau de notre société.

À l'initiative de Noura BELLILI, adjointe aux Affaires scolaire et à l'Enfance, une semaine de sensibilisation aux droits de l'enfant a été mise en place par les animateurs des centres de loisirs. Les élèves des classes élémentaires ont ainsi participé à des ateliers et un livret a été créé par les enfants.

Notre Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) porté par Dominique BRUNEL, adjointe à la Culture, est également un formidable outil de sensibilisation. Le spectacle *Contes signés* a proposé aux maternels une initiation à la langue des signes. La problématique du harcèlement scolaire a ainsi été abordée à travers la poignante pièce de théâtre *Marion 13 ans, pour toujours* qui a été proposée aux 4e et 3e. La pression scolaire était aussi au cœur du débat au lycée à travers le film *180 jours* suivi de discussions libres avec le réalisateur et de saynètes proposées par l'ACThéâtre. Dans ces deux derniers cas, une séance était réservée aux élèves avant qu'une seconde représentation ne soit ouverte à tous.

En résumé, je suis fier que la Ville de Serris s'investisse pleinement dans ces différentes actions de prévention. Ces initiatives témoignent de l'engagement continu de la municipalité envers le bien-être et l'épanouissement de ses habitants.

Une soirée pour dire stop aux **violences faites aux femmes**

Mercredi 22 novembre, la Ville de Serris organisait une soirée contre les violences faites aux femmes avec une pièce de théâtre suivie d'un temps d'échanges.

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a lieu tous les ans, le 25 novembre. Trois jours avant, à l'initiative de Christelle PETIT, adjointe au Maire déléguée au Droit des Femmes et de la Famille, une soirée spéciale a été organisée par la Ville de Serris. Elle a débuté par la pièce de théâtre *Les Maux bleus* qui présentait une succession de tableaux tantôt émouvants, tantôt drôles avec différents points de vue : victimes, témoins et bourreaux.

À l'issue de cette représentation, les comédiennes et Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Patricia LEMOINE, Députée, Anne GBIORCZYK, Vice-Présidente du Département, Marie-Pierre BADRE, présidente du Centre Hubertine Auclert et les représentants de la Police Nationale et Municipale, ont présenté leurs actions et leur engagement contre les violences et informer sur les moyens et les prises en charge pour aider et protéger les femmes victimes de violences.

Une soirée qui rappelle l'importance de l'action collective pour lutter contre ces violences inacceptables.

De gauche à droite : Stéphane GIARDINA, responsable du service affaires culturelles de la Ville de Serris, la Major de Police, cheffe adjointe de l'unité d'atteintes aux personnes et chef du groupe de protection de la famille, Samuel FY, Commissaire de Chessy, Anne GBIORCZYK, Vice-Présidente du Département, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Milouchka et Chrystelle CANALS, comédiennes et créatrices de la pièce *Les Maux bleus,* Patricia LEMOINE, Députée de Seine-et-Marne, Marie-Pierre BADRE, présidente du Centre Hubertine Auclert, Sabrina LEFEBVRE, Cheffe de Police Municipale, Christelle PETIT, adjointe au Maire déléguée au Droit des Femmes et de la Famille,

39 19

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Ce numéro gratuit est disponible 24h/24 et 7 jours sur 7.

ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR

Que vous subissiez des violences, que vous en soyez témoin, ou que vous soyez un professionnel intervenant dans le parcours d'une femme victime de violences sexistes et sexuelles, rendez-vous sur le site internet https://arretonslesviolences.gouv.fr pour obtenir de l'aide ou des informations utiles

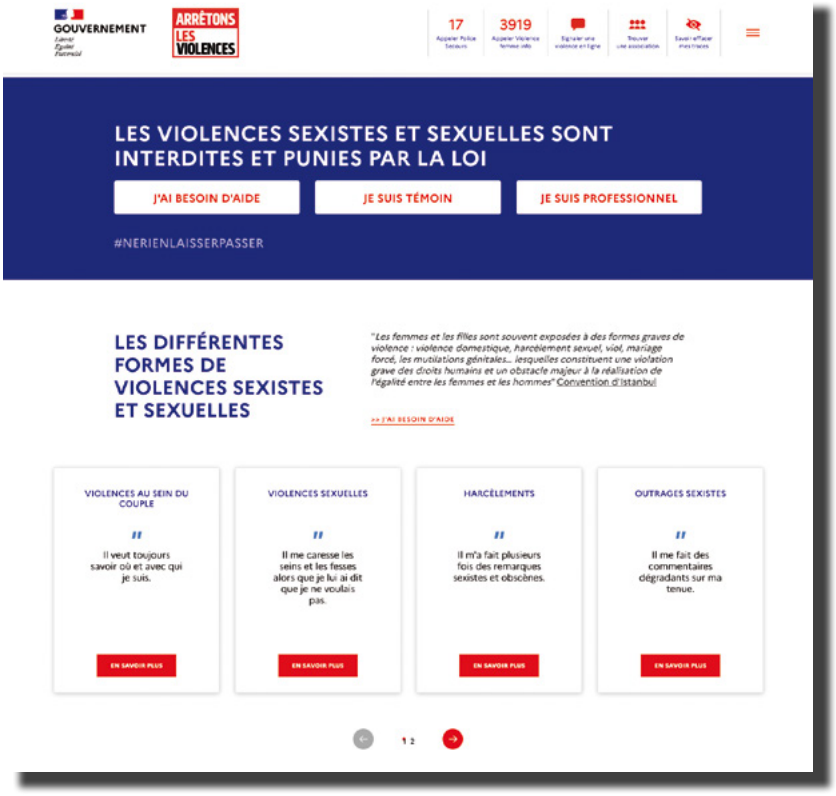

La culture pour lutter contre **le harcèlement et la pression scolaire**

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le service Affaires culturelles a abordé deux problématiques malheureusement toujours d'actualité : le harcèlement et la pression scolaire à travers le court métrage *180 jours* et le spectacle *Marion 13 ans, pour toujours*.

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) se construit à Serris de la crèche au lycée. Il permet à chaque enfant d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture. C'est également l'occasion de traiter des sujets de société importants comme le harcèlement et la pression scolaire.

Ainsi, le 6 octobre, l'amphithéâtre du lycée Émilie du Châtelet a accueilli l'acteur et réalisateur Louis ALEXANDRE, 17 ans, venu présenter son moyen métrage *180 jours* qui parle du harcèlement et de la pression scolaire. Le jeune metteur en scène a ensuite échangé avec les spectateurs sur des sujets comme la difficulté à se faire des amis, les relations avec la famille, la sensation d'être incompris... La troupe de l'association AC théâtre a ensuite joué trois saynètes représentant des situations qui peuvent être ressenties comme « anxiogènes ». La ville de Serris souhaitant aussi inclure les parents dans sa lutte contre le harcèlement, une autre représentation a eu lieu le 24 novembre cette fois-ci avec les adultes, pour qu'ils se rendent compte de ce que peuvent éprouver leurs enfants.

Au lendemain de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école du 9 novembre, la Ferme des Communes a accueilli, neuf classes de 6e et de 5e du Collège Madeleine Renaud pour assister à la représentation de *Marion 13 ans, pour toujours*. Cette poignante pièce retrace l'histoire véridique de Marion FRAISSE, victime de harcèlement scolaire qui s'est donné la mort en 2013. Les collégiens ont pu partager un moment de sensibilisation au harcèlement et d'échanges avec les comédiens et en distance par téléphone avec Nora FRAISSE, fondatrice de l'association « Marion, la Main Tendue ». Cette journée s'est poursuivie en soirée par une deuxième représentation ouverte cette fois-ci à tous. L'association « Association Adrien une justice pour les étudiants » était présente pour échanger avec le public aux côtés des acteurs de la pièce.

HARCÈLEMENT - SUICIDE : LES CONTACTS À CONNAÎTRE

3020

Non au harcèlement

N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 (sauf jours fériés)

3018

Numéro national pour les victimes de violences numériques.

Par téléphone 6 jours sur 7, de 9 h 00 à 20 h 00, par téléphone, sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.

www.nonauharcelement.education.gouv.fr

3114

Numéro national de prévention du suicide

Gratuit, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ASSOCIATION « ADRIEN UNE JUSTICE POUR LES ÉTUDIANTS »

Courriel : adrien.justicepourlesetudiants@gmail.com

Facebook : adrienjusticeetudiants

Contes **signés**

Toujours à travers le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le spectacle *Contes signés* a été proposé gratuitement aux 300 enfants de petite et moyenne section des écoles de Serris. Comme son nom l'indique, cette lecture intégrait la langue des signes dans ses histoires. Ces représentations ont été accompagnées de 13 ateliers d'initiation sur la même thématique pour les maternelles. Un spectacle ludique pour sensibiliser les plus jeunes au handicap.

Octobre Rose : **5 003 € récoltés**

Dimanche 15 octobre 2023 avait lieu la 6e édition de la marche solidaire Octobre Rose organisée par la Ville de Serris et le Comité des Fêtes.

Après des chorégraphies présentées par Serris Danse Val d'Europe, près de 400 personnes se sont élancées pour parcourir les 6 km de marche à travers la commune menée par l'association Serris'Balad.

À l'issue de la marche Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Franck BROLLIER, Adjoint au Maire délégué à l'Animation et le Comité des Fêtes de Serris ont remis un chèque de 5 003 € euros récoltés grâce aux participations du CEVE - Le Club des Entrepreneurs du Val d'Europe, du HBCVE, Serris Danse Val d'Europe et du Comité des Fêtes au profit de l'Association des Amis du Service d'Oncologie et de Radiothérapie (ASOR) - Grand Hôpital de l'Est Francilien.

Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles, aux associations et aux partenaires pour cet élan de générosité : Comité des Fêtes de Serris, Serris'Balad, Serris Danse Val d'Europe, HBCVE, Soon, Pano, ABN Conseil, Happy Com, Copycat, Robac, l'Atelier, Pimp my food, La Mélodie des Saveurs, Ceve

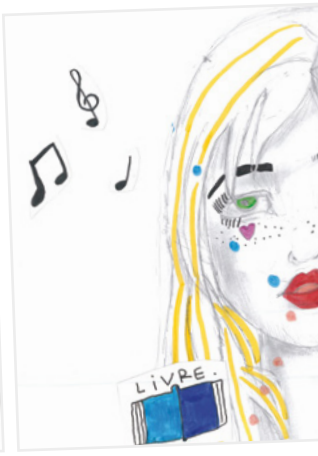

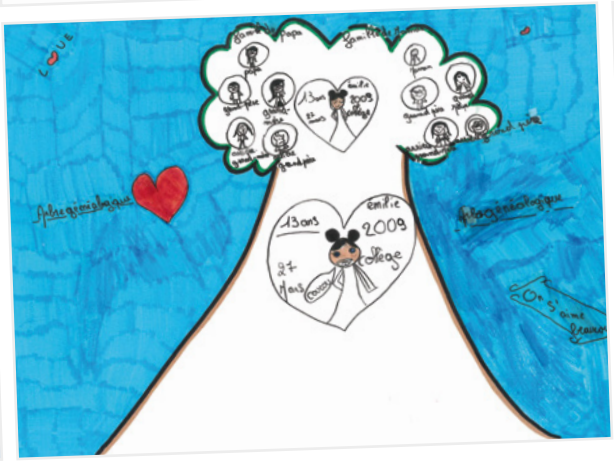

Les Droits de l'Enfant à l'honneur

Le personnage C.I.D.E. créé par Marguerite Marechal (Directrice Adjointe de centre de loisirs à Serris).

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant qui a lieu le 20 novembre, la Ville de Serris a créé un livret et mis en place une semaine de sensibilisation.

Sous l'impulsion de Noura BELLILI, Maire adjointe, le service Enfance et Affaires scolaires s'est mobilisé pour sensibiliser les enfants à dix droits issus de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

Anaia, Harper, Léa, Enaya, Nohlan, Adam, Ethan, Léonny, Enaya, Christin, Emma Z, Emma U, Chamsedine, Valéna, Léna, Isaïa, Narana, Kais, Anaïs, Louane, Sirine et Rachel, enfants fréquentant les centres de loisirs de la ville ont ainsi réalisé des dessins illustrant ces droits, lors d'un projet porté par Saliha et ses collègues animateurs. Une mascotte prénommée C.I.D.E. (acronyme de Convention Internationale des Droits de l'Enfant) a également été créée pour cette occasion par les animateurs. Tous ces éléments ont ensuite permis la création d'un livret par la commune.

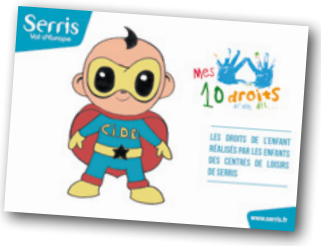

CONSULTER LE LIVRET

Ce document a été distribué à chaque classe élémentaire de Serris lors de la semaine de sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre. Pendant quatre jours, durant le temps scolaire, les élèves des classes élémentaires se sont en effet rendus dans les cinq centres de loisirs pour participer à des ateliers présentés par les animateurs autour de dix droits de l'enfant : dessins participatifs, jeux, quiz, etc. autant d'activités différents offrant aux jeunes participants une compréhension approfondie de leurs droits fondamentaux et leur permettre de s'approprier ces notions de manière interactive et ludique.

Un grand merci aux animateurs pour la qualité des ateliers proposés ainsi qu'aux enseignants et aux élèves pour leur présence lors de cette semaine de sensibilisation.

LES DIX DROITS DESSINÉS PAR LES ENFANTS
(de gauche à droite et de haut en bas)

1. Chaque enfant a le droit de jouer et d'avoir des loisirs
2. Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
3. Chaque enfant a le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation
4. Chaque enfant a le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
5. Chaque enfant a le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir
6. Chaque enfant a le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité
7. Chaque enfant a le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé
8. Chaque enfant a le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
9. Chaque enfant a le droit d'aller à l'école
10. Chaque enfant a le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes

Une première pour **Lidl à Serris !**

Le mercredi 25 octobre, Lidl a ouvert son premier magasin situé dans un centre commercial.

Le mercredi 25 octobre, Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe agglomération, Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée aux Commerces et Thierry CERRI, Vice-Président de Val d'Europe agglomération en charge du Développement Économique, du Tourisme et de l'Emploi et de nombreux élus du territoire, ont inauguré le supermarché Lidl du centre commercial Val d'Europe à Serris. C'est la première fois qu'un supermarché Lidl s'installe au sein d'un centre commercial, marquant l'attractivité si particulière de notre territoire. L'arrivée de Lidl au centre commercial Val d'Europe a été encouragée par le Maire de Serris qui voit dans cette arrivée l'occasion d'avoir plus de concurrence et de créer une émulation au niveau des marques. Par ailleurs, Cela permet à ces habitants de bénéficier d'une offre qui pèse moins sur leur pouvoir d'achat.

Offrant une surface de 998 m², ce magasin Lidl d'exception a permis la création de 24 emplois locaux

74%

DE PRODUITS FABRIQUÉS EN FRANCE

LIDL SERRIS

Adresse : 14 cours du Danube - Serris

Site : www.lidl.fr

Horaires : du lundi au dimanche, de 10 h 00 à 20 h 30

Ils ont choisi **Serris** pour s'implanter

JULES ET VALENTIN

Micro-crèche
Micro-crèche privée pouvant accueillir 12 enfants par jour de 8 h 00 à 18 h 30. Une équipe de cinq professionnelles est présente pour accueillir les enfants au quotidien. L'établissement a une surface de 185 m² et jouit d'un jardin privatif. Accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

Adresse : 2 avenue Johannes Gutenberg - 77 700 Serris

Horaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h 30

Tél. : 06 12 74 28 32

Site : www.jules-et-valentin.fr

Courriel : julesetvalentin.serris@gmail.com

935
FOURNISSEURS FRANÇAIS

9M€
DONNÉS AUX RESTAURANTS DU CŒUR DEPUIS 2016

1500
SUPERMARCHÉS EN FRANCE DONT 31 EN SEINE-ET-MARNE

Extension du **bassin d'eaux pluviales N°5**

Les travaux d'extension du bassin d'eaux pluviales du parc du centre urbain du Val d'Europe ont débuté mi septembre. Le bassin devrait être livré à l'été 2025.

La seconde phase de construction du parc du centre urbain du Val d'Europe a débuté mi septembre avec l'extension du bassin d'eaux pluviales existant, le BEP 5. Ce bassin, réalisé en miroir au lac de Serris longeant le commissariat de Chessy, entourera l'Hôtel Adagio et les opérations de logement « Les Trianons du Lac », « Belvédère » et « Le Bellagio ». Ces travaux (terrassement, protection des berges, création des chemins techniques), réalisés par EpaFrance pour le compte de Val d'Europe agglomération, dureront dix mois. Les travaux de paysagement du bassin devraient ensuite commencer à l'été 2024 pour une livraison un an plus tard.

Ces travaux constituent le début de la seconde phase d'aménagement du parc du centre urbain du Val d'Europe qui consistera à prolonger ce parc vers le sud au moyen d'une coulée verte parallèle à la rue de la Méditerranée et se connectera au boulevard circulaire et ira jusqu'à la piscine de Bailly-Romainvilliers.

Travaux **rue du Clos d'Orange** et rue du Marmouset

Du 9 janvier au 9 février (du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30), la société Eiffage va réaliser des **travaux de réaménagement de la rue du Clos d'Orange et de la rue du Marmouset. Ces rues seront fermées à la circulation** (sauf riverains). Une déviation sera mise en place

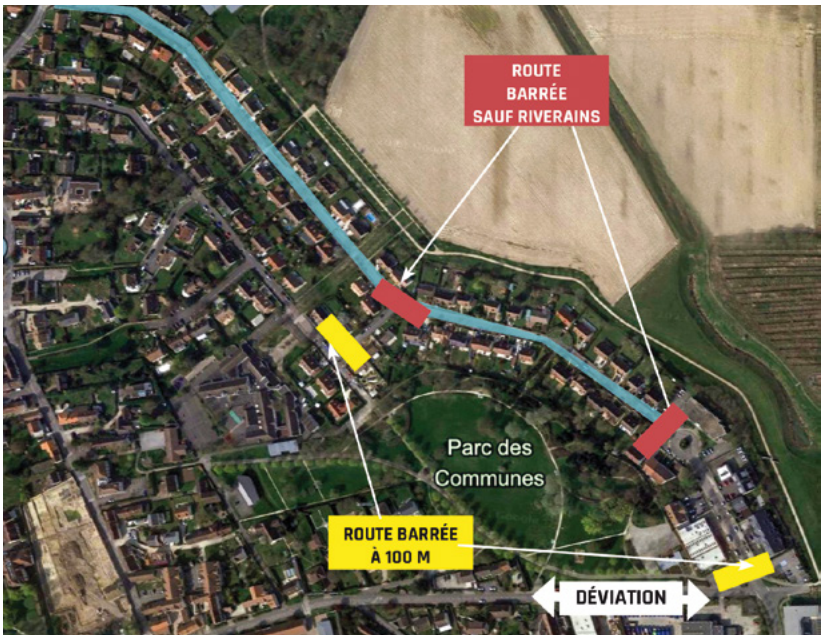

Travaux **rue de la Garenne**

Du 12 au 23 février 2024, la société TERE va effectuer des travaux de réalisation d'un plateau surélevé, à l'intersection de la rue de la Garenne et de la venelle des Enfants gâtés.

La rue de la Garenne et la rue du Clos portail seront interdites à la circulation sauf riverains et véhicule de secours. Elles seront également mises en double sens de circulation et la vitesse y sera limitée à 30 km/h pendant la durée des travaux.

L'allée des enfants gâtées sera fermée à la circulation piétonne.

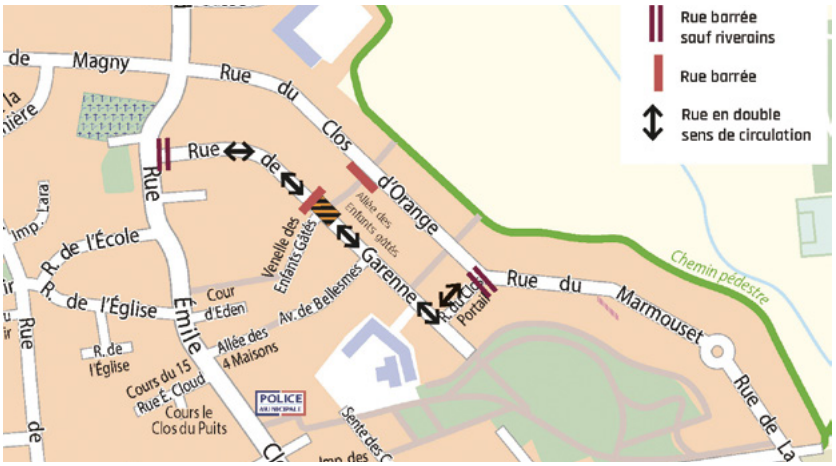

2024

1er trimestre

FOYER RÉMOIS

PARC GUTENBERG

LES COTTAGES D'AMILLY

2e trimestre

L'HEURE BLEUE QUADRAL

BUSINESS PARK

B&B HÔTELS

HÔTEL AKENA

Une visite citoyenne et éducative

Le mercredi 15 novembre, les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont rendus à l'Assemblée nationale.

À l'invitation de notre Députée Patricia LEMOINE, les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) les élus du CME et du CMJ ont pu visiter le Palais Bourbon le 15 novembre dernier.

Accompagnés de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, de Véronique HORTENSE, Adjointe au Maire déléguée à la Citoyenneté et d'anciens membres des CME et du CMJ du mandat précédent qui n'avaient pas été en mesure de faire cette visite en raison de la COVID-19, ils ont pu découvrir l'histoire du Palais-Bourbon, la galerie des Fêtes, la grande Rotonde, la bibliothèque ou encore la salle des Séances.

Cette visite avait surtout pour objectif de s'informer concrètement sur le rôle et le fonctionnement des institutions de notre pays. Une nécessité pour tous ces jeunes qui se sont engagés pour représenter au mieux les habitants de la commune.

+

LES MISSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- **Représenter les Français**
  Contrairement à une idée reçue, les députés ne représentent pas uniquement leur circonscription mais la France entière. Ils détiennent un mandat national. Mais naturellement, chacun des 577 députés noue une relation étroite avec sa circonscription d'élection, dont il défend les intérêts
- **Débattre et voter les lois de la République**
  Élaboration des projets et propositions, examen en commission et en séance publique, navette avec le Sénat, vote de la loi de finances qui fixe le budget de l'État.
- **Contrôler pour mieux protéger les citoyens**
  Questions au Gouvernement, motion de censure et question de confiance, commissions d'enquêtes, etc.

L'HISTOIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

En France, la démocratie est née avec l'Assemblée nationale. En 1789, Louis XVI demande aux Français d'élire leurs députés aux « États généraux ». Dans l'esprit du roi, il s'agit de réunir cette assemblée pour quelques semaines seulement, le temps de faire accepter aux Français et à leurs représentants une hausse des impôts. Les députés élus par le peuple refusent cette logique. Convaincus qu'un seul homme ne peut plus décider de tout sans être lui-même élu, ils jurent de rester réunis aux côtés du roi pour guider ses décisions. Le 17 juin 1789, ils se proclament « Assemblée nationale ». Le 20 juin, réunis dans la salle du Jeu de Paume à Versailles, ils jurent de ne pas rentrer dans leurs provinces avant d'avoir « doté le royaume d'une constitution » qui assurera la représentation du peuple au plus haut niveau de l'État.

Depuis 1789, l'assemblée des députés a plusieurs fois changé de nom pour s'appeler, par exemple, Corps législatif ou Chambre des députés, avant de redevenir en 1945 Assemblée nationale. Mais, au-delà de ces changements d'appellation, l'Assemblée a conservé la même mission : voter les lois afin de définir les droits et devoirs de chaque citoyen ainsi que les règles de la vie en société.

source : Bienvenue à l'Assemblée nationale

EN SAVOIR PLUS

www.assemblee-nationale.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SERRISSIENS

Samedi 18 novembre avait lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux Serrissiens.

Les nouveaux habitants venant de toute la France, mais aussi de Londres, Bruxelles, et même… de Colombie ont assisté à la présentation du territoire et des services municipaux par Philippe DESCROUET, Maire de Serris et les élus de la commune.

Après des questions-réponses, les participants ont pu continuer à échanger avec les élus autour du verre de l'amitié.

Des produits locaux gourmands et une pochette d'information ont été remis à chaque nouveau foyer.

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- Lundi 5 février 2024, 20 h 00
- Mardi 2 avril 2024, 20 h 00
- Lundi 3 juin 2024, 20 h 00
- Lundi 1er juillet 2024, 20 h 00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre page facebook VilleDeSerris.

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire sont serris.fr

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire ainsi que les procès-verbaux des Conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

www.serris.fr,
rubrique citoyenneté

Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", « Le Serrissien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

En ce début du mois de janvier, nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année qui, espérons-le, sera plus paisible que les années précédentes, entre crise de la Covid-19, guerre en Ukraine, conflit Israël-Hamas... Nous faisons tout à Serris pour que cette atmosphère pesante ne nous touche pas trop. Les animations de fin d'année ont ainsi apporté un peu de magie dans la ville avec le lancement des illuminations de Noël et son feu d'artifice tant attendu, l'après-midi jeux à destination des enfants, le repas de fin d'année et la remise des colis pour nos aînés, etc. Autant d'animations offertes pour la commune et destinées à favoriser les rencontres et partager un moment de fête, quel que soit son âge, son appartenance religieuse, ses origines. Nous le répétons mais le « vivre ensemble » à Serris est vraiment une de nos priorités.

Le vivre ensemble concerne aussi la cohabitation entre habitants et touristes. En décembre dernier, le Ministre chargé du Logement est venu dans notre ville pour aborder les problématiques liées aux locations touristiques et évoquer le prochain texte de loi qui proposera des outils facilitant la régulation des futurs meublés de tourisme. Nous travaillons toujours au niveau de notre intercommunalité sur des solutions permettant d'améliorer la situation et favorisant une cohabitation plus apaisée entre habitants et touristes.

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

En ce début d'année, nous tenons à présenter nos meilleurs vœux aux serrissiens : de réussite, santé et bonheur. Nos vœux pour 2024 renouer avec une hausse du pouvoir d'achat, être au plus près de l'action sociale avec des mesures phares à destination des foyers les plus modestes, soutenir des projets qui correspondent aux besoins réels en équipements (crèches, écoles, logements). Nous pouvons agir collectivement afin de faire des choix ambitieux pour 2024.
Nancy ETINA, n.etina@serris.fr

En cette nouvelle année, engageons-nous à bâtir un avenir où l'équité sociale et la durabilité environnementale se conjuguent harmonieusement, y compris à Serris.
Ensemble, faisons enfin de 2024 l'année de l'action concrète.
Priorité à la justice sociale et à la transition écologique.
Engageons-nous pour un monde où chacun a sa place et où la nature est respectée.
Bonne année engagée à tous !
Julien DEGLIAME - 06 60 80 84 47

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.
Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Manon MARETTE.
Photos : Service Communication, Créa Photo, Laurent SIGWALD.
Conception graphique : Service Communication. Tirage : 7000 ex. Dépôt légal : 1er trimestre 2024.
Impression : Gestion Graphic. Imprimé sur du papier recyclé - Label Imprim Vert. www.gestion-graphic.com

Serris
Val d'Europe

Journées de la BD à Serris

14E ÉDITION

9 & 10 MARS
10H – 18H
GYMNASE TABARLY

ENTRÉE LIBRE

Illustration : ANCESTRAL Z

VENTE DE LIVRES – EXPO – DÉDICACES – ANIMATIONS

Création graphique : ANCESTRAL Z / Service Communication - Impression sur papier recyclé

DES BULLES DANS LA MARNE · VAL D'EUROPE AGGLOMÉRATION · Bulle de jeux · eklo

www.serris.fr

/ À L'AFFICHE

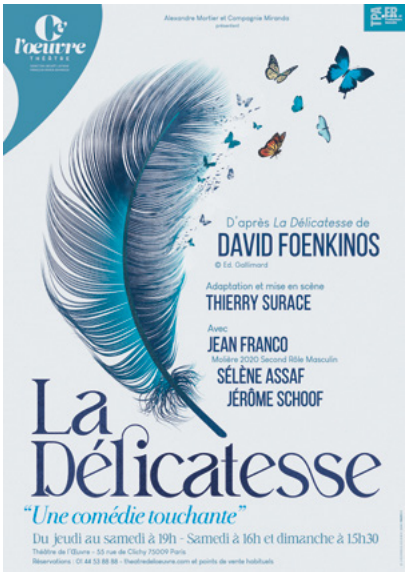

DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Voir page 10

DU 12 AU 16 FÉVRIER,

STAGE « INITIATION AU CINÉMA D'ANIMATION »

Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Découvertes des techniques d'animation, conception de décors et marionnettes, réalisation d'un court métrage d'animation

Horaires : du lundi au jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Possibilité de rester sur place le midi (repas non fourni)

Vendredi 10 h 00-12 h 00 : spectacle

Tarif en fonction du quotient familial (de 11 à 60 € le stage)

Inscription à partir du 23 janvier dans la limite des places disponibles auprès du service Accueil-famille.

MARDI 14 FÉVRIER

VOS MESSAGES DE SAINT-VALENTIN

La Ville de Serris vous propose d'afficher vos déclarations d'amour, mots doux ou même demandes en mariage sur les panneaux électroniques de la ville. Transmettez-nous votre message en 160 caractères maximum, avant le 9 février à minuit en utilisant le QR code ci-contre ou en allant sur www.serris.fr.

Les 30 plus belles compositions seront diffusées sur les panneaux électroniques de la ville pendant toute la journée du 14 février.

DU 12 AU 16 FÉVRIER,

STAGE MULTI-ACTIVITÉS

Pour les enfants du CP au CM2

Tarif en fonction du quotient familial (de 17 à 68 € le stage).

Activités : graffiti, activités manuelles, sophrologie, théâtre
Sport : basket, badminton, équitation, ultimate, course d'orientation, football, tennis, acrosport

Repas du midi et goûter inclus.

Inscription jusqu'au 2 février dans la limite des places disponibles auprès du service Accueil-Famille.

SAMEDI 2 MARS, 21 H 00

LA DÉLICATESSE

Ferme des Communes

Théâtre. Tarifs : 24 € /19 €
Informations et réservations :
www.fermedescommunes.fr

SAM. 9 ET DIM. 10 MARS

JOURNÉE DE LA BD À SERRIS

Gymnase Éric Tabarly

Vente de BD, dédicaces, expositions, animations. 25 auteurs présents chaque jour pour vous rencontrer et dédicacer leurs albums. Ateliers pour les enfants -

Expositions de planches originales d'ANCESTRAL Z qui a réalisé l'affiche de cette édition.

Restauration sur place Entrée libre.

Tous les évènements de la ville

sur **www.serris.fr et** sur notre **page Facebook officielle VilleDeSerris**